



HAL
open science

Etude des “ victimations sensibles ” en région PACA : violences commises au sein du ménage ou en dehors du ménage

Laurent Mucchielli, Emilie Raquet, Claire Saladino

► To cite this version:

Laurent Mucchielli, Emilie Raquet, Claire Saladino. Etude des “ victimations sensibles ” en région PACA : violences commises au sein du ménage ou en dehors du ménage. [Rapport de recherche] 5, Aix-Marseille Université (AMU); MMSH. 2013. hal-02398832

HAL Id: hal-02398832

<https://hal.science/hal-02398832v1>

Submitted on 8 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Etude des « victimations sensibles » en région PACA :
violences commises au sein du ménage ou en dehors du ménage**

Laurent MUCCHIELLI, Emilie RAQUET, Claire SALADINO
Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux

N°5 - Mars 2013

Résumé : Le questionnaire auto-administré est la dernière sous-partie de l'enquête Cadre de Vie et Sécurité de L'INSEE. L'objectif de ce questionnaire est d'interroger les personnes sur les victimations individuelles « sensibles » qu'elles auraient pu subir, il vient ainsi en complément du questionnaire individuel. Sont qualifiés de « sensibles » : les attouchements, les agressions sexuelles ainsi que les menaces et les violences physiques commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête. Les auteurs montrent d'abord que les habitants de la région PACA ne sont pas plus ou moins touchés par ces victimations que l'ensemble des habitants de la France métropolitaine. Ensuite, les résultats démontrent l'importance du conjoint ou de l'ex-conjoint en tant qu'auteur. Par exemple, les violences physiques sont pour moitié commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête. Les résultats montrent également que les victimes sont principalement des femmes, plutôt jeunes, vivant le plus souvent seules ou dans une famille monoparentale. Les auteurs mettent également en évidence un phénomène de multi-victimation ou cumul des victimations. Enfin, les résultats confirment la très forte sous-déclaration de ces violences de l'intimité. Pour toutes ces victimations « sensibles », moins de 15% des victimes se sont rendues dans un service de police ou de gendarmerie et moins de 8% ont déposé une plainte en bonne et due forme.

Mots-clés : Enquête de victimation – Comparaison régionale – Violence physique – Violence sexuelle – Violence verbale – Violence conjugale – Multi-victimation – Plainte.

Sommaire :

Introduction	Page 2
I – Méthodologie	Page 3
II – Hiérarchie des victimations	Page 7
III – Les attouchements	Page 8
IV – Les violences physiques	Page 10
V – Les agressions sexuelles	Page 13
VI – Les menaces	Page 21
VII – Comparer les victimations du questionnaire auto-administré avec celles du questionnaire individuel	Page 23
Récapitulatif et discussion	Page 26
Bibliographie	Page 29
Annexes	Page 30

Introduction

Les enquêtes Cadre de Vie et Sécurité (CVS) sont des enquêtes de victimation menées tous les ans sur le même mode depuis 2007 par l'INSEE, en partenariat avec l'ONDRP et le ministère de la Justice. Ces enquêtes ont pour objectif de mesurer les faits de délinquance et leurs évolutions, dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes au cours des deux années civiles précédant l'année d'enquête.

Les enquêtes CVS interrogent les ménages et les individus en trois temps sur des thèmes différents. Le **questionnaire ménage** aborde la qualité de l'environnement du logement et décrit les vols et dégradations des biens possédés par les ménages (résidences principale et secondaire, voitures, deux-roues à moteur et vélos), ainsi que les escroqueries bancaires depuis 2010. Ce questionnaire est administré en face-à-face à une personne du ménage ayant au moins 14 ans au 1^{er} janvier de l'année d'enquête. Le **questionnaire individuel** traite ensuite des agressions physiques, vols personnels, menaces et injures de la part de personnes ne partageant pas le même logement que l'enquêté au moment de l'enquête, de la perception du risque de victimation et des comportements face à ce risque, des conséquences des violences subies et des suites données. Ce questionnaire est administré en face-à-face à une personne sélectionnée par la méthode anniversaire¹. Le **questionnaire auto-administré** est enfin consacré aux violences que l'INSEE regroupe sous le terme de « violences sensibles ». Ce questionnaire est adressé aux personnes ayant répondu au questionnaire individuel, âgées de 18 ans au jour de l'enquête et de moins de 75 ans au 1^{er} janvier de l'année d'enquête. Pour des questions de confidentialité, l'enquêté écoute les questions à l'aide d'un casque audio et y répond seul par ordinateur. Il a la possibilité de ne pas afficher les questions à l'écran afin que personne dans le ménage ne puisse les lire. Des versions étrangères allégées sont disponibles uniquement en audio pour les personnes d'origine étrangère ne comprenant pas suffisamment le français (en arabe, portugais, turc, allemand et anglais, les cinq langues les plus parlées en France par les non-francophones).

Le questionnaire auto-administré est donc la dernière sous-partie de l'enquête Cadre de Vie et Sécurité de L'INSEE. L'objectif de ce questionnaire est d'interroger les personnes sur les victimations individuelles dites « sensibles » qu'elles auraient pu subir, il vient ainsi en complément du questionnaire individuel. Sont qualifiés de « sensibles » : les **attouchements** (commis par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête), les **agressions sexuelles** (qu'elles aient été commises par une personne qui vit ou non avec l'enquêté au moment de l'enquête), les **menaces** (proférées par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête) et les **violences physiques** (commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête). Plus de 52 000 personnes ont répondu à ce questionnaire sur 4 ans d'enquête (2007-2010) dont plus de 4 100 en région PACA. Ces

¹ Sélection de la prochaine personne qui fêtera son anniversaire. Cette méthode permet de tirer de manière aléatoire une personne au sein du foyer et de ne pas interroger systématiquement les personnes qui décrochent (les études ont prouvé que la personne qui décroche est plus souvent une femme inactive).

effectifs importants sont néanmoins plus faibles que ceux des deux questionnaires précédents : une partie des enquêtés, même s'ils remplissaient les critères, n'ont pas souhaité répondre. Il s'avère, après étude de leur profil (cf. *infra*), que ce sont plus souvent des non-victimes : il y a donc une surreprésentation des victimes dans ce dernier volet. Ce biais a été pris en compte et neutralisé lors de la compilation des données du questionnaire auto-administré avec celles du questionnaire individuel.

Les résultats des questionnaires ménage et individuel font l'objet d'une autre publication (Mucchielli, Raffin, Raquet, Saladino, 2013). Cette nouvelle publication expose donc uniquement les résultats du questionnaire auto-administré. Elle a pour objectifs l'évaluation des victimations déclarées, la définition du profil des victimes et la comparaison région PACA / France métropolitaine visant à mettre en évidence les éventuelles spécificités régionales. Pour définir le profil des victimes, des régressions logistiques ont été calculées : elles permettent à partir d'un modèle, d'estimer les effets spécifiques de plusieurs variables sur la probabilité de se déclarer ou non victime et de définir ainsi les variables les plus influentes.

Après avoir exposé la méthodologie de l'enquête, nous présenterons la hiérarchie des victimations, puis nous détaillerons les quatre types de victimation concernés (attouchements, agressions sexuelles, violences physiques et menaces), enfin, nous comparerons les résultats de ce module avec ceux du questionnaire individuel afin de conclure sur la mesure des diverses formes de victimation individuelle.

3

I – Méthodologie

1) L'échantillon du questionnaire administré

Tout comme pour les questionnaires ménage et individuel, deux départements ne sont pas représentés dans l'échantillon du questionnaire auto-administré pour des raisons organisationnelles internes à l'INSEE. L'un de ces deux départements, les Alpes-de-Haute-Provence, fait partie de la région PACA sur laquelle porte la présente étude. Néanmoins, l'absence de ce département affecte peu les résultats régionaux globaux puisqu'il ne représente que 3% de la population PACA.

Les résultats régionaux correspondent donc à cinq départements : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes, le Var et le Vaucluse.

La taille de l'échantillon du questionnaire auto-administré est plus petite que celles des questionnaires ménage et individuel pour deux raisons : d'abord parce que la tranche d'âge des personnes enquêtées est plus restreinte (les 18-76 ans) ; ensuite parce que 11% des personnes qui avaient répondu aux premiers questionnaires n'ont pas souhaité répondre à cette dernière partie.

L'échantillon du questionnaire auto-administré s'élève ainsi à 52 015 enquêtés dont 4 116 en région PACA, pour les enquêtes CVS 2007-2010 (cf. tableau 1).

Tableau 1: Taille des échantillons du questionnaire auto-administré par année d'enquête

	Nombre de répondants en France métropolitaine	... dont nombre de répondants en PACA (hors 04)
Enquête CVS 2007	11 521	873
Enquête CVS 2008	13 507	1 095
Enquête CVS 2009	13 510	1 076
Enquête CVS 2010	13 478	1 071
Compilation 2007-2010	52 015	4 116

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

Le questionnaire auto-administré a la particularité d'avoir été passé en plusieurs langues. La version française, plus détaillée, a été complétée par 99% des enquêtés (51 524 dont 4 064 en PACA) alors que les versions étrangères (arabe, portugais, turc, allemand et anglais), nettement allégées, ne concernent que 1% des enquêtés (491 dont 52 en PACA).

2) La structure et les objectifs du questionnaire auto-administré

Le questionnaire auto-administré est composé de deux modules : le module « en dehors du ménage » qui concerne les victimations subies par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête, et le module « dans le ménage » qui interroge sur les victimations commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête. En toute logique, ce dernier module n'a pas été posé aux personnes qui vivaient seules (43 972 enquêtés sont donc concernés dont 3 481 au niveau régional).

Pour la suite de cette étude, il faut bien garder à l'esprit que la distinction « en dehors du ménage »/ « dans le ménage » correspond à la composition du ménage de la victime au moment de l'enquête et non au moment des faits. Aussi, certaines personnes peuvent-elles ne plus vivre avec l'auteur au moment de l'enquête (elles déclareront donc les victimations qu'elles ont subies dans le module « en dehors du ménage » voire dans le questionnaire individuel) mais partager le même logement lorsque les faits se sont déroulés. Le cas inverse, bien qu'on puisse supposer qu'il soit plus rare, est également possible.

Ainsi, de par la structure du questionnaire, les questions posées et leur formulation, il n'est pas possible de définir clairement la part des victimations intra-ménages (par exemple, on demande le statut de l'auteur mais on ne demande pas de préciser si les personnes vivaient ou non avec cet auteur au moment des faits). Ce point, qui peut être perçu comme une limite dans le cadre de notre étude, est la conséquence des objectifs de l'enquête. En effet, les enquêtes CVS ne cherchent pas à distinguer les victimations intra-ménages ou familiales, mais à collecter l'ensemble des faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes et leurs conséquences sur leur vie quotidienne. Les objectifs de ces enquêtes CVS sont donc bien d'estimer la prévalence de la victimation, son incidence et la propension des victimes à porter plainte.

Le questionnaire auto-administré n'est donc pas un questionnaire porté uniquement sur les victimations au sein du ménage mais bien sur l'ensemble des victimations individuelles dites « sensibles » et qui, de par ce caractère sensible auraient été très largement sous-déclarées si elles étaient questionnées dans le questionnaire individuel. Le mode de passation de ce troisième sous-questionnaire (il est complété par l'enquêté seul qui écoute les questions à l'aide d'un casque audio et peut choisir d'afficher ou non les questions sur l'ordinateur) est donc plus confidentiel (pas de tierces personnes comme l'enquêteur ou d'autres membres du ménage) et permet donc aux personnes de déclarer plus facilement ces victimations sensibles. Ce questionnaire vient donc en complément du questionnaire individuel. Les victimations sensibles interrogées sont :

- **Les attouchements** commis par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête,
- **Les violences physiques** commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête (les violences physiques commises par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête ne sont pas qualifiées de victimations « sensibles » et sont donc questionnées dans le questionnaire individuel),
- **Les agressions sexuelles** qu'elles aient été commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête ou par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête,
- **Les menaces** commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête (les menaces commises par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête ne sont pas considérées comme des victimations « sensibles » et sont donc questionnées dans le questionnaire individuel).

3) Le profil des non-répondants

11% des 18-76 ans qui ont répondu au questionnaire individuel n'ont pas souhaité répondre au questionnaire auto-administré ; ce qui pose la question de l'influence de ces non-répondants sur les résultats. Les personnes qui n'ont pas souhaité répondre ont-elles un profil spécifique ? Sont-elles davantage des personnes qui n'ont déclaré aucune victimation et se sentent ainsi moins concernées par cette enquête ? Le questionnaire auto-administré tend-il à sous-estimer ou surestimer la part des victimes ?

Les caractéristiques sociodémographiques

Les non-répondants ont le même profil sociodémographique en France métropolitaine qu'en région PACA, il n'a donc pas de spécificité régionale.

Ce sont plus souvent les plus âgés (les 55-76 ans), les personnes à la retraite et les autres inactifs (variable liée en partie à l'âge), les moins diplômés, les couples sans enfant et les personnes qui vivent seules.

Par exemple, sur 100 personnes âgées de 65-76 ans ayant répondu au questionnaire individuel 60 ont accepté de répondre au questionnaire auto-administré ; alors qu'ils sont 97 chez les 18-24 ans.

Lors de l'étude du questionnaire individuel, il était apparu pour plusieurs victimations que les jeunes étaient plus souvent victimes ; et on peut donc supposer que leur surreprésentation au questionnaire auto-administré tend à faire augmenter la part des victimes.

Cependant, les non-répondants ne se distinguent pas par leur sexe, leur nationalité, la taille de l'unité urbaine dans laquelle ils résident et le type de leur logement (maison, appartement, habitation précaire).

6

Liens avec les victimations

Il existe un lien entre les non-répondants au questionnaire auto-administré et les victimations déclarées dans les questionnaires ménage et individuel. En effet, les non-répondants sont également ceux qui déclarent moins souvent avoir été victimes, autrement dit les répondants ont plus souvent déclaré une ou plusieurs victimations. **Il y a donc, dans le questionnaire auto-administré, une surreprésentation des victimes, qui peut s'expliquer par un intérêt plus vif des victimes (comparé aux non-victimes) pour le questionnaire.**

Mais cette surreprésentation ne concerne pas tous les types de victimations : on la retrouve davantage pour les victimations individuelles (issues du questionnaire individuel) que pour les victimations du ménage (issues du questionnaire ménage).

Aussi, il y a une surreprésentation des victimes de 10 victimations (sur les 14 interrogées) au niveau national et de 6 victimations au niveau régional. Pour les autres victimations, les victimes ou les non-victimes ne sont ni surreprésentées ni sous-représentées comparé au poids qu'elles avaient dans les questionnaires précédents (cf. tableau 2).

On peut néanmoins supposer que ces surreprésentations influent de la même manière sur les taux nationaux et régionaux, et n'ont donc pas d'impact sur les éventuelles différences significatives entre la France métropolitaine et la région PACA. Elles opéreraient davantage sur le niveau général des victimations, aussi en tiendrons-nous compte dans la dernière partie de cette étude (partie VII) lorsque nous resituerons les victimations du questionnaire auto-administré avec celles déclarées dans le questionnaire individuel.

Tableau 2 : Surreprésentation ou non-surreprésentation des victimes dans le questionnaire auto-administré selon le type de victimation

Victimations	France métropolitaine	PACA
Victimations ménages		
Cambriolage (ou tentative) de la résidence principale	Pas de surreprésentation*	Pas de surreprésentation
Vol sans effraction dans la résidence principale	Pas de surreprésentation	Pas de surreprésentation
Dégradations/destructions de la résidence principale	Surreprésentation	Pas de surreprésentation
Vol (ou tentative) d'un autre lieu possédé ou loué par le ménage	Pas de surreprésentation	Pas de surreprésentation
Vol (ou tentative) vol de voiture	Surreprésentation	Surreprésentation
Actes de destruction ou de dégradation volontaires de voiture	Surreprésentation	Surreprésentation
Vol (ou tentative) d'objets, accessoires, pièces se trouvant dans ou sur la voiture	Surreprésentation	Surreprésentation
Vol (ou tentative) d'un deux-roues à moteur	Pas de surreprésentation	Pas de surreprésentation
Vol (ou tentative) d'un vélo	Surreprésentation	Pas de surreprésentation
Victimations individuelles		
Vol (ou tentative) avec violences physiques ou menaces	Surreprésentation	Pas de surreprésentation
Vol (ou tentative) sans violences physiques ni menaces	Surreprésentation	Pas de surreprésentation
Violences physiques	Surreprésentation	Surreprésentation
Menaces	Surreprésentation	Surreprésentation
Insultes ou d'injures	Surreprésentation	Surreprésentation

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaires ménage, individuel et auto-administré

* *Note de lecture* : Dans le questionnaire auto-administré, les victimes de cambriolage (ou de tentative de cambriolage) de la résidence principale ne sont pas surreprésentées.

II – Hiérarchie des victimations

Les enquêtés ont été interrogés sur cinq victimations différentes. Les attouchements (embrassé, caressé ou gestes déplacés) apparaissent comme le type de victimation le plus souvent cité, suivi des violences physiques (coups, gifles), des agressions sexuelles et des menaces (cf. tableau 3).

Attention, les violences physiques et les menaces ne regroupent pas toutes les violences physiques et menaces qu'ont subies les enquêtés mais uniquement celles pour lesquelles l'auteur vit avec l'enquêté au moment de l'enquête.

Les violences physiques et menaces pour lesquelles l'auteur ne vit pas avec l'enquêté ont été questionnées dans le questionnaire individuel (cf. partie VII).

Tableau 3 : Part des victimes au cours des deux années précédant l'enquête pour les victimations du questionnaire auto-administré

Victimation	Module	Version du questionnaire	France métropolitaine	PACA
Attouchements	« En dehors du ménage »	Versions française et étrangère	3,5 %	2,8 %
Violences physiques *	« Dans le ménage »	Versions française et étrangère	2,4 %	2,2 %
Agressions sexuelles	« En dehors du ménage »	Versions française et étrangère	0,8 %	0,7 %
Agressions sexuelles *	« Dans le ménage »	Versions française et étrangère	0,4 %	0,3 %
Menaces *	« Dans le ménage »	Version française	0,3 %	0,4 %

8

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

* Les taux sont calculés sur la base des personnes interrogées.

Aussi, les questions sur les violences physiques et les agressions sexuelles ont été posées dans le module « dans le ménage », les taux ont donc été calculés sur la base des personnes qui ne vivent pas seules (43 972 enquêtés dont 3 481 au niveau régional).

La question sur les menaces a également été posée dans le module « dans le ménage » mais uniquement dans le questionnaire version française. Les taux ne sont donc calculés que sur cette partie des enquêtés (43 628 dont 3 443 au niveau régional).

III – Les attouchements

La question sur les attouchements (embrassé, caressé ou autres gestes déplacés) ne concerne que les deux années précédant l'enquête, les personnes ne sont pas interrogées sur ce qui aurait pu se passer avant.

Cette question est posée dans le module « en dehors du ménage », c'est-à-dire que **seuls les actes commis par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête** sont comptabilisés.

III.1) Attouchements subis au cours des deux années précédant l'enquête, module « en dehors du ménage »

En [N-2] et [N-1], en dehors des personnes qui vivent actuellement avec vous, est-il arrivé qu'une personne cherche à vous embrasser contre votre volonté, à vous caresser, ou faire d'autres gestes déplacés ?

3,5% des enquêtés déclarent avoir été victimes d'un de ces types d'attouchements au cours des deux dernières années en France métropolitaine contre 2,8% pour la région PACA, la différence étant significative (cf. tableau 4).

Les attouchements sont ainsi la victimation « sensible » la plus souvent déclarée dans le questionnaire auto-administré.

Tableau 4 : Part des victimes d'attouchements au cours des deux années précédant l'enquête dont l'auteur ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Victime	1 813	3,5 %	116	2,8 %	Significative
Non victime	49 409	95,0 %	3 921	95,3 %	Non significative
NSP/Refus	793	1,5 %	79	1,9 %	Significative
Ensemble	52 015	100 %	4 116	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

9

Si ces attouchements apparaissent comme un événement rare pour la majorité des victimes (6 sur 10 ont été victimes une seule fois au cours des deux dernières années), ils sont récurrents pour 4 victimes sur 10 et surtout pour 5% d'entre elles qui déclarent avoir « souvent » été victimes.

Le questionnaire version française permet d'avoir des informations supplémentaires sur le contexte de cette victimation (les questions n'ont pas été posées dans les versions étrangères).

Ainsi, bien que la question ne concerne que les actes pour lesquels l'auteur ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête, la moitié des victimes connaissait personnellement l'auteur (ou au moins un des auteurs) au moment des faits.

Le statut exact de l'auteur n'a pas été demandé, cependant le lieu où les faits se sont déroulés apporte une indication complémentaire : le lieu de travail ou d'études est le plus souvent cité (un peu moins de 20% des victimes), suivi du domicile (15%) et du logement de quelqu'un d'autre. Ces victimes n'ont pas été questionnées sur les suites de l'affaire.

Concernant ces données contextuelles, il n'y a pas de différences significatives entre la France et la région.

Profils des victimes :

Comme déjà précisé en introduction, le profil des victimes a été défini à partir des régressions logistiques qui permettent, à partir d'un modèle, d'estimer les effets spécifiques de plusieurs variables sur la probabilité de se déclarer ou non victime.

Au niveau national, treize variables ressortent du modèle (cf. tableau 15). La variable la plus influente sur la probabilité d'être victime est le sexe : en effet les femmes se déclarent beaucoup plus souvent victimes que les hommes (5,6% des femmes contre 1,5% des hommes). Cette variable est suivie de l'âge (les plus jeunes se déclarent plus souvent victimes), et de deux victimations « victimes d'injures ou d'insultes par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté » et « victimes de violences physiques par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté » : ces victimes se déclarant plus souvent victimes d'attouchement au cours des deux dernières années.

Au final, sur les treize variables définies comme influentes, neuf correspondent à des caractéristiques sociodémographiques et quatre à des victimations.

Au niveau régional, six variables ressortent du modèle : le sexe et l'âge se positionnent également comme les deux variables les plus influentes (les femmes et les plus jeunes se déclarent plus souvent victimes). La variable « victimes de menaces par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté » apparaît en troisième position (elle est en septième position au niveau national) suivie de « victimes d'injures ou d'insultes par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté ».

Sur les six variables régionales, quatre sont des caractéristiques sociodémographiques et deux des victimations.

10

Un lien de multi-victimation apparaît ici : en effet, ces victimes d'attouchements sont également plus souvent victimes d'un autre type de victimation (insultes ou injures, violences physiques...). Ainsi, au niveau national comme au niveau régional, un tiers des variables participant au modèle de définition du profil des victimes correspond à d'autres types de victimations.

A noter cependant, certaines variables présentes dans le modèle national n'apparaissent pas comme ayant un effet spécifique au niveau régional : c'est le cas par exemple de la victimation violences physiques en dehors du ménage, du lieu de naissance, du type de logement, etc. Ces différences peuvent s'expliquer par la faiblesse de l'échantillon PACA qui est quinze fois plus petit que l'échantillon national.

IV – Les violences physiques

Les violences physiques correspondent aux gifles, coups ou autres violences physiques subis. Les victimes sont interrogées sur les violences physiques qu'elles auraient pu subir au cours de leur vie, que ce soit au cours des deux dernières années (partie IV.2) ou avant (partie IV.1).

Ces questions sont présentes dans le module « dans le ménage », autrement dit, elles interrogent uniquement les violences pour lesquelles l'auteur vit avec l'enquêté au moment de l'enquête. Pour rappel, en toute logique, cette question n'a pas été posée aux personnes qui vivaient seules.

IV.1) Violences physiques subies avant les deux années précédant l'enquête, module « dans le ménage »

Avant [n-2], est-il arrivé qu'une personne qui vit actuellement avec vous, vous gifle, vous frappe, vous donne des coups ou toute autre violence physique ?

En France métropolitaine, 3,7% des enquêtés interrogés ont déclaré avoir été victimes avant les deux dernières années. Ils sont 2,9% en PACA, cette différence n'étant pas significative (cf. tableau 5).

Parmi ces victimes, la majorité (7 sur 10) déclare avoir été victime plusieurs fois.

Tableau 5 : Part des victimes de violences physiques avant les deux années précédant l'enquête dont l'auteur vit avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Oui	1 615	3,7 %	101	2,9 %	Non significative
Non	42 357	96,3 %	3 380	97,1 %	Non significative
Ensemble	43 972	100 %	3 481	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

IV.2) Violences physiques subies les deux années précédant l'enquête, module « dans le ménage »

En dehors de violences sexuelles, est-il arrivé en [N-2] ou [N-1] qu'une personne qui vit actuellement avec vous, vous gifle, vous frappe, vous donne des coups ou vous fasse subir toute autre violence physique ?

2,4% des enquêtés interrogés au niveau national et 2,2% au niveau régional ont déclaré avoir été victimes de ces violences physiques au cours des deux années précédant l'enquête, il n'y a pas de différence significative entre les taux national et régional (cf. tableau 6).

Rappelons que ce pourcentage ne reflète pas l'ensemble des violences intra-ménages mais uniquement celles pour lesquelles l'enquêté vit encore, au moment de l'enquête, avec l'auteur. Toutes les personnes ayant subies une victimation intra-ménage, mais qui ne vivaient plus avec l'auteur au moment de l'enquête, auront déclaré ce fait dans le questionnaire individuel lors de la question « En [N-2] ou [N-1], avez-vous été personnellement victime de violences physiques de la part d'une personne qui ne vit pas actuellement dans le même logement que vous ? (y

compris de la part d'un ex-conjoint ou conjoint qui ne vit plus actuellement avec vous). ». Pour information, 2,5% des répondants au niveau national et 2,7% au niveau régional avaient alors répondu oui (sur 68 313 enquêtés au niveau national et 5 499 au niveau régional). Mais, il n'est pas possible d'extraire la part des violences intra-ménages dans le questionnaire individuel (pas de question sur le lieu de vie de l'auteur au moment des faits). Les réponses à ces deux questions seront compilées dans la dernière partie de la présente étude (partie VII) afin d'estimer la part totale des victimes de violences physiques.

Tableau 6 : Part des victimes de violences physiques au cours des deux années précédant l'enquête dont l'auteur vit avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Oui	1 057	2,4 %	76	2,2 %	Non significative
Non	42 915	97,6 %	3 405	97,8 %	Non significative
Ensemble	43 972	100 %	3 481	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

12

Cette victimation ne semble pas être un acte isolé puisque la majorité des victimes (6 sur 10) déclare avoir subi plusieurs fois des violences physiques au cours des deux dernières années. Un peu plus d'un tiers a également déclaré avoir été victime avant les deux années précédant l'enquête.

Ces violences physiques ont des conséquences importantes : 4 victimes sur 10 ont déclaré avoir eu une ou plusieurs blessures physiques suite à ces violences, et 1 sur 5 a été vue par un médecin. Parmi les victimes du questionnaire version française (à qui on a posé des questions supplémentaires) près de 1 victime sur 10 s'est vue délivrer une Incapacité Totale de Travail (ITT) et un peu moins de 3% une ITT supérieure à 8 jours. 4,4% ont déclaré avoir passé une ou plusieurs nuits à l'hôpital.

Cependant, malgré la récurrence et la gravité de ces violences, seule une minorité de victimes s'est déplacée à la police ou la gendarmerie (15% des victimes).

Des informations supplémentaires ont pu être extraites pour les victimes qui ont répondu au questionnaire version française (questions non posées dans les versions étrangères) : seules 8% ont déposé une plainte et 4,5% une main courante. Aussi, la très grande majorité des victimes ne font-elles aucune déclaration, elles avancent plusieurs raisons (les pourcentages ne concernent encore que les victimes du questionnaire version française): « parce que vous préférez trouver une autre solution » (71%), « parce que ce n'était pas grave » (63%), « parce que cela n'aurait servi à rien » (55%), « pour éviter des épreuves supplémentaires (témoignage, confrontation...) » (36%) ou « pour éviter que cela se sache » (34%). A noter, 21% des personnes qui ne se sont pas adressées à la police ou la gendarmerie ont déclaré « par peur des représailles, d'une vengeance ».

Toujours dans le questionnaire version française, les victimes ont pu apporter des précisions sur le statut de l'auteur : la moitié d'entre elles a cité son conjoint, puis un membre de sa famille autre que le conjoint ou les parents ou les enfants (14%), un parent y compris un beau-parent (13%) et un enfant (7%). A noter, 1 victime sur 10 n'a pas voulu donner le statut de l'auteur, cette part importante reflète la difficulté pour les victimes à « dénoncer » l'auteur des actes quand c'est un membre proche avec qui elles habitent.

2 victimes sur 10 déclarent que l'auteur était sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue au moment des faits.

Profil des victimes :

Neuf variables ressortent du modèle de définition du profil des victimes au niveau national contre cinq au niveau régional (cf. tableau 16). En France comme en région PACA, les trois variables définies comme étant les plus influentes sont des victimations physiques ou verbales : « victimes de violences physiques par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête », « victimes d'attouchement (embrassé, caressé ou gestes déplacés) par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté » et « victimes d'insultes ou d'injures par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté ». Toutes choses égales par ailleurs, ces victimes se déclarent plus souvent victimes de ce type de violences physiques que les non-victimes. Là encore, on voit bien le lien existant entre les différentes victimations.

13

L'influence de ces victimations intervient bien avant les caractéristiques sociodémographiques comme le sexe (les femmes se déclarent plus souvent victimes), l'âge (davantage les 18-24 ans), le type de ménage (davantage les familles monoparentales), etc...

A noter enfin la présence de la variable « version du questionnaire » qui se retrouve au niveau national (septième position) et au niveau régional (quatrième position) : proportionnellement, il y a davantage de victimes déclarées dans le questionnaire version étrangère (5,6%) que dans le questionnaire version française (2,4%).

V – Les agressions sexuelles

Les agressions sexuelles correspondent aux attouchements sexuels ou aux rapports sexuels imposés. Les victimes sont interrogées sur les agressions sexuelles qu'elles auraient pu subir au cours de leur vie, que ce soit au cours des deux dernières années ou avant.

Ces questions apparaissent dans les deux modules du questionnaire. Nous étudierons ces deux modules séparément, en commençant d'abord par le module « en dehors du ménage » c'est-à-dire celles pour lesquelles

l'auteur ne vit pas avec l'enquêté lors de la passation du questionnaire (parties V.1 et V.2) puis le module « dans le ménage » correspondant à celles pour lesquelles l'auteur vit avec l'enquêté lors de la passation du questionnaire (parties V.3 et V.4).

Enfin, dans une dernière sous-partie (V.5) nous regarderons la part totale des victimes d'agressions sexuelles en combinant les réponses aux deux modules.

V.1) Agressions sexuelles subies avant les deux années précédant l'enquête, module « en dehors du ménage »

Avant [N-2], avez-vous été victime d'attouchements sexuels ou de rapports sexuels imposés par une personne qui ne vit pas actuellement avec vous ?

Il n'y a pas de différences significatives entre la France métropolitaine et la région PACA pour la réponse à cette question. Un peu plus de 3% des enquêtés (3,6% en France métropolitaine, 3,4% en PACA) ont déclaré avoir été victimes de ce type d'agression (cf. tableau 7).

14

Pour la majorité des victimes (6 sur 10) ce type de fait s'est produit plusieurs fois avant les deux années précédant l'enquête.

Tableau 7 : Part des victimes d'agressions sexuelles avant les deux années précédant l'enquête dont l'auteur ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Oui	1 856	3,6 %	139	3,4 %	Non significative
Non	49 286	94,8 %	3 886	94,4 %	Non significative
NSP/Refus	873	1,6 %	91	2,2 %	Non significative
Ensemble	52 015	100 %	4 116	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

V.2) Agressions sexuelles subies les deux années précédant l'enquête, module « en dehors du ménage »

En [N-2] et [N-1], en dehors des personnes qui vivent actuellement avec vous, est-il arrivé qu'une personne vous oblige à subir des attouchements sexuels ou avoir un rapport sexuel contre votre volonté, ou qu'elle tente de le faire ?

Moins de 1% des enquêtés a déclaré avoir subi ce type d'agressions sexuelles au cours des deux dernières années. Il n'y a pas de différence significative entre le niveau national et régional (0,8% en France métropolitaine, 0,7% en région PACA) (cf. tableau 8).

Tableau 8 : Part des victimes d'agressions sexuelles au cours des deux années précédant l'enquête dont l'auteur ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Oui	394	0,8 %	30	0,7 %	Non significative
Non	50 777	97,6 %	4 000	97,2 %	Non significative
NSP/Refus	844	1,6 %	86	2,1 %	Significative
Ensemble	52 015	100 %	4 116	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

Pour la majorité des victimes, les agressions sexuelles commises par une personne extérieure à leur ménage au moment de l'enquête sont un événement ponctuel : 6 victimes sur 10 déclarent avoir été victimes une seule fois au cours des deux dernières années. Néanmoins, c'est un incident récurrent pour 4 victimes sur 10 qui déclarent avoir subi ces faits plusieurs fois (un quart des victimes déclare même avoir été victime trois fois ou plus).

15

En ce qui concerne uniquement l'agression sexuelle la plus récente, 3 victimes sur 10 ont déclaré que c'était un viol, 2 sur 10 une tentative de viol et 5 sur 10 un autre type d'agression sexuelle.

La majorité de ces agressions sexuelles n'a pas causé de blessures physiques (8 victimes sur 10) mais une part non négligeable de victimes a cependant consulté un médecin (2 sur 10).

De plus, parmi les victimes qui ont répondu au questionnaire version française, 3 sur 10 se sont vues délivrer une ITT de 1 à 8 jours.

Malgré la gravité de ces faits, seule une minorité de victimes s'est tournée vers les services de police ou de gendarmerie (15%).

Des questions plus précises sur l'auteur ont été posées dans le questionnaire version française. On apprend ainsi que dans la majorité des faits, il n'y avait qu'un seul auteur (8 victimes sur 10). Et, même si la question concerne les faits commis par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté, la majorité des victimes connaissaient leur agresseur ou au moins l'un d'entre eux (7 sur 10). Parmi ces victimes qui connaissaient leur agresseur, l'ex-conjoint est le plus souvent cité (4 fois sur 10).

A noter également que 3 victimes sur 10 ont déclaré avoir été agressées à leur domicile.

Toujours dans le questionnaire version française, une question portait sur le lieu de vie de l'auteur au moment des faits. Elle permet d'affirmer que dans 1 cas sur 10 l'auteur vivait dans le même logement que la victime au moment des faits (mais ne vit plus avec au moment de l'enquête). Cette donnée permet ainsi d'avoir une première indication sur la part des victimes intra-ménages : 0,1% des enquêtés a été victime d'agressions sexuelles au sein de son ménage mais ne vivrait désormais plus avec l'auteur.

Profil des victimes :

Compte tenu de la faiblesse de l'échantillon PACA, les calculs n'ont pu être faits qu'au niveau national. Dix variables ressortent du modèle (cf. tableau 17).

La situation actuelle apparaît comme la variable la plus influente sur la probabilité d'être victime : les personnes en études, au chômage ou inactives se déclarent plus souvent victimes (autour de 1,8%) que les actifs occupés (0,5%) ou les retraités (0,3%). On sait que cette variable est en partie liée à l'âge, aussi l'âge ressort-il également du modèle avec une part plus importante de victimes chez les jeunes (1,5% pour les 18-25 ans) que chez les plus âgés (0,5% pour les 55-64 ans).

16

Le sexe se positionne comme la deuxième variable la plus influente avec une surreprésentation des femmes (1,2%) par rapport aux hommes (0,4%). A noter également l'importance de la composition des familles (en quatrième position) avec davantage de victimes en familles monoparentales (1,7%) ou de personnes qui vivent seules (1,1%) par rapport aux couples avec ou sans enfant (respectivement 0,7% et 0,5%).

Trois victimations ressortent du modèle : ce sont toutes des atteintes aux biens à savoir les « victimes de vol ou de tentative de vol de voiture », les « victimes de vol ou de tentative de vol d'un objet dans ou sur la voiture » et des « victimes de vol sans effraction de la résidence principale ». Les personnes qui se déclarent victimes d'une de ces atteintes aux biens se déclarent aussi plus souvent victimes d'agressions sexuelles par une personne qui ne vit pas avec elle au moment de l'enquête.

L'interprétation de ce lien est plus indirect, en effet ce n'est pas l'atteinte aux biens qui explique les agressions sexuelles mais l'existence d'un environnement moins sécurisé et plus délinquant.

V.3) Agressions sexuelles subies avant les deux années précédant l'enquête, module « dans le ménage »

Avant [N-2], est-il arrivé qu'une personne qui vit actuellement avec vous, vous impose des attouchements ou un rapport sexuel non désiré, en utilisant la violence, les menaces, la contrainte ou la surprise ?

Ici encore, il n'y a pas de différences significatives entre la France métropolitaine et la région PACA : 0,9% a déclaré avoir été victime de ce type d'agressions en France métropolitaine, 1% en région PACA (cf. tableau 9).

Pour 7 victimes sur 10 ce fait s'est produit plusieurs fois.

Comparé aux agressions sexuelles « en dehors du ménage » (cf. partie V.1), il y a nettement moins de victimes (elles étaient autour de 3,5%) mais un peu plus de multi-victimes (6 sur 10 avaient subi plusieurs faits). Nous reviendrons sur ce point dans la partie V.5 lors du croisement des deux modules (« en dehors du ménage » et « dans le ménage »).

Tableau 9 : Part des victimes d'agressions sexuelles avant les deux années précédant l'enquête dont l'auteur vit avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Oui	405	0,9 %	36	1,0 %	Non significative
Non	43 567	99,1 %	3 445	99,0 %	Non significative
Ensemble	43 972	100 %	3 481	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

V.4) Agressions sexuelles subies les deux années précédant l'enquête, module « dans le ménage »

En dehors de ces épisodes de violences, est-il arrivé en [n-2] ou [n-1] qu'une personne qui vit actuellement avec vous, vous impose des attouchements ou un rapport sexuel non désiré, en utilisant la violence, les menaces, la contrainte ou la surprise ?

Moins de 0,5% des enquêtés a déclaré avoir subi ce type d'agressions sexuelles au cours des deux dernières années (0,4% en France métropolitaine, 0,3% en région PACA) (cf. tableau 10). Ces taux sont légèrement inférieurs à ceux qu'on avait observés pour les agressions sexuelles « en dehors du ménage » (0,8% en France métropolitaine, 0,7% en région PACA) (cf. partie V.2).

Au niveau national, 3 victimes sur 10 ont également déclaré avoir été victimes avant les deux années précédant l'enquête, de la part d'une personne avec qui elle vivait au moment de l'enquête.

Tableau 10 : Part des victimes d'agressions sexuelles au cours des deux années précédant l'enquête dont l'auteur vit avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Oui	193	0,4 %	10	0,3 %	Non significative
Non	43 779	99,6 %	3 471	99,7 %	Non significative
Ensemble	43 972	100 %	3 481	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

Ces agressions sont récurrentes pour les deux tiers des victimes, c'est nettement plus que pour les agressions sexuelles commises par une personne qui ne vit avec pas l'enquêté (4 sur 10) (cf. partie V.2).

Des questions ont été posées sur la nature de l'agression mais 3 victimes sur 10 n'ont pas voulu préciser quel en était le type. Cette part de refus est importante, surtout comparé au module « en dehors du ménage » (cf. partie V.2) où les victimes avaient très largement accepté de préciser le type d'agressions sexuelles. Parmi celles qui ont répondu : 68% ont déclaré un viol, 65% une tentative de viol et 50% un autre type d'agression sexuelle (les pourcentages sont supérieurs à 100% car les personnes ont pu citer plusieurs types quand elles avaient été victimes plusieurs fois).

Comparés aux agressions « en dehors du ménage » (cf. partie V.2), les viols sont beaucoup plus courants (7 sur 10 contre 3 sur 10).

En ce qui concerne les conséquences de ces agressions : plus d'un tiers des victimes a déclaré avoir eu une ou plusieurs blessures physiques et plus de 1 victime sur 10 a été vue par un médecin.

Les victimes du questionnaire version française, qui ont pu apporter plus d'informations sur ces conséquences, sont 7% à avoir eu une ITT (4% une ITT supérieure à 8 jours). Et, près de 3% ont déclaré avoir passé une ou plusieurs nuits à l'hôpital.

Enfin, seule 1 victime sur 10 s'est déplacée dans un service de police ou de gendarmerie pour déclarer ce fait.

Parmi les victimes du questionnaire version française, seules 3% ont déposé une plainte et 6% une main courante. Les victimes qui n'ont rien fait (toujours dans le questionnaire version française) répondent majoritairement « parce que vous préférez trouver une autre solution » (65%), suivi de « parce que cela n'aurait servi à rien » (57%). A noter, un nombre non négligeable de ces victimes a répondu « pour éviter que cela se sache » (38%) ou « par peur des représailles, d'une vengeance » (34%).

Enfin les victimes du questionnaire version française ont été questionnées sur le statut de l'auteur (ou de l'auteur principal en cas de plusieurs auteurs ou de plusieurs faits) : bien que 1 sur 10 n'a pas voulu répondre, le conjoint

ressort en première position (55%) suivi d'un membre de leur famille autre que le conjoint ou les parents ou les enfants (14%), une personne sans lien de parenté (11%), un parent y compris un beau-parent (9%). L'enfant n'est jamais cité mais 2% ont cité le conjoint de leur enfant.

Un peu plus de 2 victimes sur 10 ont déclaré que l'auteur était sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue au moment des faits.

Profil des victimes :

Ici encore, compte tenu de la faiblesse de l'échantillon PACA, le profil des victimes n'a été défini qu'au niveau national (cf. tableau 18).

Six variables ressortent du modèle parmi lesquelles quatre sont des victimations dont trois victimations individuelles. Il a bien un cumul des victimations individuelles : les victimes se déclarant plus souvent victimes d'agressions sexuelles au sein de leur ménage que les non-victimes.

La variable « victimes de violences physiques par une personne qui vit avec l'enquêté » est la variable la plus influente. Parmi ces victimes, 7,7% se déclarent également victimes de ce type d'agressions sexuelles contre 0,3% pour les non-victimes.

19

Cette victimation est suivie de « victimes d'agressions sexuelles par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête ». Le sexe intervient en troisième position avec une surreprésentation des femmes, suivi des « victimes d'acte de destruction ou de dégradation volontaire de la résidence principale » et des « victimes d'attouchements (embrassé, caressé ou gestes déplacés) par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté ».

Enfin, la situation actuelle met en avant que les inactifs et les chômeurs sont davantage victimes (respectivement 1,1% et 0,7%) que les actifs occupés (0,4%), les personnes en études (0,2%) ou à la retraite (0,2%).

V.5) Ensemble des victimes d'agressions sexuelles, croisement du module « en dehors du ménage » et « dans le ménage »

En croisant les deux modules, il est possible de connaître la part totale de victimes d'agressions sexuelles, que l'auteur habite ou non avec l'enquêté au moment de l'enquête.

Cet exercice a été réalisé pour les agressions sexuelles subies au cours des deux dernières années et auparavant.

Au total, 4,1% de la population nationale ont répondu avoir été victimes d'agressions sexuelles avant les deux années précédant l'enquête : dont 3,3% ont déclaré que l'auteur ne vit pas avec eux au moment de l'enquête (module « en dehors du ménage »), 0,5% que l'auteur vit avec eux au moment de l'enquête (module « dans le ménage ») et 0,3% pour les deux (« en dehors du ménage » et « dans le ménage »).

Au niveau régional, les taux sont quasiment les mêmes : 4,1 % ont été victimes dont 3,3 % pour le module « en dehors du ménage », 0,7% pour le module « dans le ménage » et 0,2 % pour les deux modules. (cf. tableau 11).

Tableau 11 : Part des victimes d'agressions sexuelles avant les deux années précédant l'enquête quel que soit le lieu d'habitation de l'auteur

France métropolitaine				
"En dehors du ménage"	"Dans le ménage"			
	Oui	Non	NSP/ Refus	Ensemble
Oui	0,3 %	2,7 %	0,6 %	3,6 %
Non	0,5 %	80,6 %	13,7 %	94,8 %
NSP/ Refus	0,0 %	0,2 %	1,5 %	1,6 %
Ensemble	0,8 %	83,5 %	15,8 %	100 %
PACA				
"En dehors du ménage"	"Dans le ménage"			
	Oui	Non	NSP/ Refus	Ensemble
Oui	0,2 %	2,7 %	0,5 %	3,4 %
Non	0,7 %	80,6 %	13,1 %	94,4 %
NSP/ Refus	0,0 %	0,2 %	2,0 %	2,2 %
Ensemble	0,9 %	83,5 %	15,6 %	100 %

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

Les taux nationaux et régionaux sont également proches pour l'ensemble des agressions sexuelles subies les deux années précédant l'enquête : 1,1% des enquêtés se sont déclarés victimes en France métropolitaine, 0,9% en PACA. Là encore, pour la plupart des victimes, l'auteur ne vit pas avec eux au moment de l'enquête (module « en dehors du ménage ») : 0,7% au niveau national et 0,6% au niveau régional. Une minorité de victimes déclare les deux, à savoir que l'auteur vit avec elles au moment de l'enquête et ne vit pas avec elles au moment de l'enquête (0,1% pour la France métropolitaine et la région PACA) (cf. tableau 12).

Tableau 12 : Part des victimes d'agressions sexuelles au cours des deux années précédant l'enquête quel que soit le lieu d'habitation de l'auteur

France métropolitaine				
"En dehors du ménage"	"Dans le ménage"			
	Oui	Non	NSP/ Refus	Ensemble
Oui	0,1 %	0,5 %	0,2 %	0,8 %
Non	0,3 %	83,3 %	14 %	97,6 %
NSP/ Refus	0 %	0,2 %	1,4 %	1,6 %
Ensemble	0,4 %	84 %	15,6 %	100 %
PACA				
"En dehors du ménage"	"Dans le ménage"			
	Oui	Non	NSP/ Refus	Ensemble
Oui	0,1 %	0,5 %	0,1 %	0,7 %
Non	0,2 %	83,6 %	13,4 %	97,2 %
NSP/ Refus	0 %	0,1 %	2 %	2,1 %
Ensemble	0,3 %	84,2 %	15,5 %	100 %

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

VI – Les menaces

21

Seuls les enquêtés qui ont répondu au questionnaire version française ont été questionnés sur les menaces qu'ils auraient pu subir au cours des deux dernières années précédant l'enquête.

Cette question est présente dans le module « dans le ménage », autrement dit les menaces déclarées ici correspondent à celles proférées par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête.

VI.1) Menaces subies les deux années précédant l'enquête, module « dans le ménage », uniquement pour le questionnaire version française

En [n-2] ou [n-1], avez-vous été personnellement victime de menaces de la part d'une personne qui vit actuellement avec vous ?

Moins de 0,5% des enquêtés du questionnaire version française a déclaré avoir subi des menaces au cours des deux dernières années (0,3% en France métropolitaine, 0,4% en région PACA) de la part d'une personne avec qui ils vivent au moment de l'enquête (cf. tableau 13).

Pour rappel, ce taux ne représente pas l'ensemble des menaces puisque celles dites par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête ont été enregistrées dans le questionnaire individuel au travers de la question : « En [N-2] ou [N-1], en dehors de tout vol ou violence, avez-vous été personnellement victime de

menaces de la part d'une personne qui ne vit pas actuellement dans le même logement que vous ? ». 5% des enquêtés au niveau national et 5,2% au niveau régional avaient répondu oui à cette question (le nombre d'enquêtés étant plus élevé dans ce questionnaire : 68 313 dont 5 499 pour la région PACA).

Tableau 13 : Part des victimes de menaces au cours des deux années précédant l'enquête, dont l'auteur vit avec l'enquêté au moment de l'enquête

	France métropolitaine		Région PACA		Différence France / PACA
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Oui	129	0,3 %	13	0,4 %	Non significative
Non	43 499	99,7 %	3 430	99,6 %	Non significative
Ensemble	43 628	100 %	3 443	100 %	-

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaire auto-administré

Parmi les victimes, les trois quarts ont déclaré que cela s'était produit plusieurs fois au cours des deux dernières années.

Par ailleurs, environ un tiers a répondu que ces menaces avaient été dites à l'occasion des violences physiques (partie IV.2) ou des agressions sexuelles (partie V.4) qu'elles ont par ailleurs précédemment déclarées.

Quasiment la moitié des victimes a déclaré que ces menaces avaient été proférées par leur conjoint, 15% par un membre de leur famille autre que le conjoint ou les parents ou les enfants et 9% par un enfant.

2 victimes sur 10 ont déclaré que l'auteur était sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue au moment des faits.

Ces menaces étaient de plusieurs natures : 4 victimes sur 10 ont cité des « menaces pour vous empêcher de faire quelque chose », 4 sur 10 des « menaces de destruction, de dégradation ou de confiscation d'objet vous appartenant personnellement », un peu plus de 3 sur 10 des « menaces de violences physiques contre vous-même », un quart des « menaces pour vous obliger à faire quelque chose contre votre volonté » et 2 sur 10 des « menaces de violences physiques contre l'un de vos proches ». Le total des pourcentages est supérieur à 100% car les victimes pouvaient citer plusieurs types de menaces.

Dans la majorité des cas ces menaces n'ont pas été mises à exécution. Cependant 9% des « menaces de violences physiques contre vous-même », 8% des « menaces pour destruction, dégradation ou confiscation d'objet vous appartenant personnellement » et 5% des « menaces de violences physiques contre l'un de vos proches » ont été mises à exécution.

Là encore, peu de victimes se sont déplacées à la gendarmerie ou à la police : moins de 7% des victimes ont porté plainte et moins de 5% une main courante.

Profil des victimes :

Six variables permettant de caractériser les victimes par rapport aux non-victimes ressortent du modèle au niveau national (cf. tableau 19). Parmi elles, quatre sont des victimations : « victimes de violences physiques par une personne qui vit avec l'enquêté », « victimes de vols ou de tentatives de vols avec violences physiques ou menaces », « victimes de violences sexuelles par une personne qui vit avec l'enquêté » et « victimes de menaces par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté ». Les victimes de ces victimations déclarent plus souvent avoir été victimes de menaces de la part d'une personne avec qui elles vivent. Par exemple, sur 100 « victimes de violences physiques par une personne qui vit avec l'enquêté », 23 ont également déclaré avoir été victimes de ces menaces, alors que sur 100 non-victimes de violences physiques moins de 1 personne déclare avoir été victime de menaces.

Les deux autres variables renvoient à des caractéristiques sociodémographiques : le sexe (les femmes se déclarent davantage victimes que les hommes) et la composition du ménage (les personnes issues de familles monoparentales ou celles qui vivent seules se déclarent plus souvent victimes).

VII – Comparer les victimations du questionnaire auto-administré avec celles du questionnaire individuel

23

VII.1) Hiérarchie de l'ensemble des victimations individuelles, issues des questionnaires auto-administré et individuel

Pour resituer les victimations du questionnaire auto-administré par rapport à celles du questionnaire individuel, nous devons tenir compte du fait qu'une partie des personnes qui a répondu au questionnaire individuel n'a pas répondu au questionnaire auto-administré : soit parce qu'elle n'en avait pas les critères, soit parce qu'elle ne l'a pas souhaité. Aussi 68 313 personnes ont répondu au questionnaire individuel contre 52 015 pour le questionnaire auto-administré (soit quasiment un quart de moins).

Afin que les résultats qui vont être présentés ci-dessous aient du sens, un nouveau redressement de la population a donc été réalisé. Il permet de « neutraliser » l'effet des non-répondants au questionnaire auto-administré et de rendre représentatif de la population nationale et régionale l'échantillon de ce dernier questionnaire.

Le tableau 14 relie donc les résultats des questionnaires individuel et auto-administré pour les 18-59 ans. Cette tranche d'âge explique que ces taux soient plus élevés que ceux qu'on avait observés précédemment dans cette étude (en effet, les personnes âgées qui sont moins victimes et contribuent donc à faire baisser les taux totaux ne sont pas prises en compte).

Bien que les injures ou les insultes ne concernent que celles où l’auteur ne vit pas avec l’enquêté au moment de l’enquête, cette victimation se positionne comme la plus souvent citée (15,2% en France métropolitaine, 16,5% en PACA).

Elle est suivie des menaces, sachant que les menaces proférées par une personne qui partage le même logement que l’enquêté au moment de l’enquête ne sont pas majoritaires.

Les violences physiques viennent en troisième position (5,1% en France métropolitaine, 5,5% en PACA) avec quasiment la moitié d’entre elles qui correspondent à des violences de la part d’une personne qui vit avec l’enquêté au moment de l’enquête.

A noter les attouchements sont déclarés par 4% des enquêtés en France métropolitaine et 3,1% au niveau national, sachant que seuls les cas où l’auteur ne vit pas avec l’enquêté au moment de l’enquête ont été recensés.

La cinquième victimation correspond à une atteinte aux biens : les vols ou tentatives de vols sans violence physique ou menace (3,3% au niveau national, 3,7% au niveau régional).

Viennent ensuite les agressions sexuelles (1,3% et 1%) où un tiers correspond à des agressions sexuelles commises par une personne qui vit avec l’enquêté au moment de l’enquête.

Enfin, autour de 1% des enquêtés a déclaré des vols ou tentatives de vols avec violence physique ou menace.

Tableau 14 : Part des victimes au cours des deux années précédant l’enquête de 18-59 ans en distinguant si l’enquêté vit avec l’auteur au moment de l’enquête

	France métropolitaine	PACA	Différence France/ PACA
Injures ou d'insultes *	15,2 %	16,5 %	Non significative
Menaces	6,5 %	6,8 %	Non significative
... dont de la part d'une personne qui vit avec l'enquêté	1,3 %	1,8 %	Non significative
Violences physiques	5,1 %	5,5 %	Non significative
... dont de la part d'une personne qui vit avec l'enquêté	2,8 %	2,8 %	Non significative
Attouchements (Embrasser, caresser, ou autres gestes déplacés contre sa volonté) *	4,0 %	3,1 %	Non significative
Vols (ou tentatives de vol) sans violence physique ni menace	3,3 %	3,7 %	Non significative
Agressions sexuelles	1,3 %	1,0 %	Non significative
... dont de la part d'une personne qui vit avec l'enquêté	0,5 %	0,3 %	Non significative
Vols (ou tentatives de vol) avec violence physique ou menace	0,9 %	1,3 %	Non significative

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaires individuel et auto-administré

* Concerne uniquement les cas où l'auteur ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête

Deux points importants sont à retenir de ce tableau. Le premier est qu'il n'y a pas de différences significatives entre les taux de victimation en France métropolitaine et en région PACA : il n'y a donc pas de spécificité régionale pour les 18-59 ans.

Le deuxième est qu'en intégrant les victimations issues du questionnaire auto-administré (et donc les réponses aux questions que l'INSEE qualifie de « sensibles »), le classement des victimations individuelles est modifié. En effet, lorsqu'on avait étudié les résultats du questionnaire individuel seul (Mucchielli, Raffin, Raquet, Saladino, 2013), les vols ou tentatives de vol sans violence physique ni menace étaient davantage déclarés que les violences physiques. En intégrant les violences physiques commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête (issues donc du questionnaire auto-administré), cette victimation devient plus importante que les vols.

Ainsi, les victimations les plus souvent déclarées sont d'abord des agressions verbales et/ou physiques, intra-ménages ou non. Les atteintes aux biens, moins fréquentes, n'apparaissent que dans un second temps.

Récapitulatif et discussion

En conclusion, nous voudrions revenir sur six points qui ressortent de cette étude : le premier de type méthodologique sur les difficultés à enquêter des victimations sensibles, les autres sur les résultats de l'enquête à proprement parler.

1. Sur les difficultés à parler des incidents survenus au sein du ménage

De manière générale, on sait qu'il est difficile d'enquêter et de recenser les victimations dites « sensibles », les enquêtés pouvant avoir tendance eux-mêmes à « minimiser » la violence exercée sur eux-mêmes par leurs proches (Felson, Messner, Hoskin, 1999 ; Jaspard et al., 2003, 38-39 ; Jaspard, 2011). De même, dans les enquêtes de la région Ile-de-France, les chercheurs constatent que : « la gêne, la peur des représailles et le sentiment que l'atteinte ne regarde pas la police (illustrant l'adage suivant lequel le linge sale ne doit se laver qu'en famille) sont au maximum dans le cas des agressions entre proches. Autrement dit, sont invoqués dans ce cas des obstacles affectifs puissants, qui creusent la distance entre une relation privée pourtant mise à mal et des acteurs publics dont l'intervention risque d'être perçue comme une intrusion » (Bon, Castelbajac, Robert, Zauberman, Névanen, 2011, 72).

Ces difficultés ressortent dans les résultats et méritent d'être soulignées ici. En effet, pour certaines questions et notamment celles qui concernent les faits commis par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête, de forts taux de non-réponse ont été enregistrés. Ainsi, par exemple, 3 victimes sur 10 n'ont pas souhaité préciser la nature des agressions sexuelles qu'elles avaient subi quand l'auteur est une personne avec qui elles résident au moment de l'enquête, 1 victime sur 10 n'a pas souhaité donné le statut de l'auteur de ces agressions sexuelles, autant pour les violences physiques. Ces taux de refus traduisent clairement la grande sensibilité de ces victimations intra-ménages et les difficultés à répondre aux questions quand l'auteur est une personne très proche. Cependant, la méthode utilisée par l'INSEE pour faire passer ce questionnaire est celle qui garantit le plus de confidentialité et qui rassemble donc les meilleures conditions pour que les enquêtés acceptent de déclarer les faits qu'ils ont subis.

2. Sur l'absence de différence entre la région PACA et le reste de la France métropolitaine

Sur les mesures des taux de victimation, il n'y a pas de différences significatives entre la France métropolitaine et la région PACA ; excepté pour la victimation « attouchements » où le taux national est nettement supérieur (3,5%) au taux régional (2,8%). On peut faire l'hypothèse que cette différence est en partie due aux structures par âge des populations (davantage de moins de 60 ans en France), puisqu'elle s'estompe quand on se focalise sur une tranche d'âge (partie VII, étude sur les 18-59 ans). Sur les contextes, les conséquences et les suites données à ces

victimations, aucune différence entre la France métropolitaine et la région PACA n'est apparue. On peut donc conclure qu'il n'y a pas de spécificité régionale et que les habitants de la région PACA ne sont pas plus ou moins touchés par ces victimations que les habitants de la France métropolitaine. Ceci confirme nos premiers résultats (Mucchielli, Raffin, Raquet, Saladino, 2013).

3. Le degré de connaissance victime/auteur et l'importance des victimations conjugales

Rappelons que la structure du questionnaire et les questions ne permettent pas de mesurer la part des victimations conjugales ou intra-ménages. En effet, la distinction vit avec l'enquêté/ne vit pas avec l'enquêté correspond à la composition du ménage au moment de l'enquête et non au moment des faits. Et, le statut de l'auteur n'est pas systématiquement demandé.

Néanmoins, plusieurs résultats convergent et mettent en avant l'importance du conjoint ou de l'ex-conjoint en tant qu'auteur. En effet, pour les trois victimations du module « dans le ménage » (menaces ou violences physiques ou agressions sexuelles commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête), le conjoint est toujours cité par la moitié des victimes. En toute logique, pour ces victimations les victimes connaissent très bien leur(s) agresseur(s) puisqu'ils partagent le même logement.

Pour les deux autres victimations issues du module « en dehors du ménage » et qui concernent donc des victimations pour lesquelles l'auteur ne vit pas avec l'enquêté au moment de l'enquête, le degré de connaissance victime/auteur est très important. Pour les attouchements : la moitié des victimes connaissait l'auteur au moment des faits ; pour les agressions sexuelles : 7 victimes sur 10 connaissaient l'auteur au moment des faits.

Pour cette dernière victimation, on sait également que celles qui connaissaient l'auteur ont cité leur conjoint dans 4 cas sur 10.

4. Le profil sociodémographique des victimes de victimations « sensibles »

Quelle que soit la victimation, les victimes ont un profil assez proche et nous retrouvons ici les résultats de Dang-Vu et Le Jeannic (2011). En effet, le sexe ressort toujours (les femmes sont plus souvent victimes que les hommes) ainsi que le type de ménage (les personnes qui vivent seules ou issues de familles monoparentales se déclarent davantage victimes). L'âge ressort pour trois victimations (les attouchements, les violences physiques commises par une personne qui vit avec l'enquêté et les agressions sexuelles par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté) avec les jeunes davantage victimes que les plus âgés, la part des victimes baissant progressivement avec l'avancée dans l'âge. La situation actuelle apparaît également dans la définition des profils pour deux victimations (les attouchements et les agressions sexuelles par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté) : les personnes en études, au chômage ou inactives sont surreprésentées par rapport aux actifs occupés ou aux retraités.

5. Le cumul des victimations

Toutes choses égales par ailleurs, une personne victime a plus de probabilité de déclarer d'autres victimations qu'une personne non-victime : il y a donc un cumul des victimations. Le constat est général dans les enquêtes de victimations (Cavalin, 2010, 76sq ; Bon, Castelbajac, Robert, Zauberman, Névanen, 2011, 51), et ressort également des études précédentes sur les enquêtes CVS : « la proximité de la victime et de son agresseur a pour corollaires la répétition des violences et une faible propension de la femme qui les endure à porter plainte » (Dang-Vu, Le Jeannic, 2011, 129). Ainsi par exemple, les victimes de violences physiques qui vivent avec leur auteur au moment de l'enquête déclarent plus souvent avoir été victimes de menaces par une personne avec qui elles vivent (23% d'entre elles) que les non-victimes de violences physiques (moins de 1%). Autre exemple, les victimes d'agressions sexuelles dont l'auteur ne vit pas avec elles au moment de l'enquête se déclarent davantage victimes d'agressions sexuelles par une personne avec qui elles habitent (13%) que les non-victimes (moins de 1%). Ces constats de cumul de victimation dans le domaine des agressions verbales, physiques et sexuelles commises le plus entre proches corroborent les études sur dossiers judiciaires qui soulignent également le caractère fréquemment répétitif des violences exercées dans l'intimité (Le Goaziou, 2011 ; Mucchielli, 2011).

28

6. Des victimations sous-déclarées aux services de police et de gendarmerie

Pour toutes ces victimations sensibles, la part des personnes qui se sont rendues dans un service de police ou de gendarmerie est très minoritaire (moins de 15%). Pour les victimations dont l'auteur est une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête, moins de 8% des personnes ont déposé une plainte et autour de 5% une main courante. Les mêmes résultats ressortent également de l'étude menée par Rizk (2011).

Cette sous-déclaration auprès des services de police ou de gendarmerie explique que ces incidents soient sous-représentés dans leurs statistiques. Elle montre également l'importance des enquêtes anonymes pour tenter d'estimer leur importance.

Elle rappelle enfin que, si les années 2000 ont enregistré une augmentation claire et convergente de la tendance des victimes à dénoncer ces violences commises par des proches², la plupart de ces violences de l'intimité demeurent encore dissimulées au regard public.

² Le niveau de plainte pour agressions sexuelles entre proches a augmenté entre l'enquête ENVEFF de 2000 et l'enquête CSF de l'INED en 2006 (Bajos, Bozon, 2008, 288sq). De même, dans les enquêtes de la région francilienne, « la tendance à aller chercher la police a considérablement augmenté depuis 1998 pour dénoncer des violences entre proches et, dans une moindre mesure, pour dénoncer des violences sexuelles » (Bon, Castelbajac, Robert, Zauberman, Névanen, 2011, 71-72). En 1998, 1999 et 2000 à peine une victime d'agression par un proche sur 4 se rendait à la police ; dix ans plus tard, elles sont 2 sur 5 à le faire.

Bibliographie

- Bajos N., Bozon M., « Les agressions sexuelles en France : résignation, réprobation, révolte », in Bajos N., Bozon M., (dir.), *La sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008, 381-407.
- Bon D., Castelbajac De M., Robert Ph., Zauberman R., Névanen S., 2011, *Victimation et insécurité en Île-de-France 2006-2007-2008. Analyse de la 5e enquête (2009) de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (IAU-IdF)*, Guyancourt, CESDIP, Etudes et données pénales, n°110.
- Carrasco V., Chaussebourg L., Creusat J., 2011, « Les déterminants du dépôt de plainte : le type d'agression subie devance de loin les caractéristiques de la victime », *Economie et statistique*, n°448-449, 107-127.
- Cavalin C., 2010, « Panorama des violences subies et des personnes qui s'en déclarent victime », in Beck F., Cavalin C., Maillolchon F., dir., 2010, *Violences et santé en France : état des lieux*, Paris, La Documentation française, 71-84.
- Dang-Vu H., Le Jeannic T., 2011, « Femmes agressées, au domicile ou à l'extérieur : une analyse des risques » *Economie et statistique*, n°448-449, 129-157.
- Didier E., Nevanen S., Robert Ph., Zauberman R., « La solidité des institutions. Les statistiques de victimation de l'Insee », *Genèses*, 2009, 74, p. 128-144.
- Felson R.B., Messner S.F., Hoskin A.W. (1999), « The victim-offender relationship and calling the police in assaults », *Criminology*, 4, 931-947.
- Fouquet A., Lotodé H., Nevanen S., Robert Ph., Zauberman R., *Victimation et insécurité en Île-de-France. Deuxième enquête de l'Iaurif (2003)*, Guyancourt, CESDIP, « Études et données pénales » n°104, 2006.
- Heurtel H., *Enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » en 2009*, Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, 2009
- Jaspard M. (dir.), *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation française, 2003.
- Jaspard M., *Les violences contre les femmes*, Paris, la Découverte, 2ème éd. 2011.
- Le Goaziou V., *Le viol. Aspects sociologiques d'un crime*, Paris, La Documentation française, 2011.
- Mucchielli L., *L'invention de la violence. des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard, 2011.
- Mucchielli L., Raffin V., Raquet E., Saladino C., « La Provence, terre de violence ? Des présupposés culturalistes à l'analyse sociologique », (à paraître, 2013).
- Nevanen S., Robert Ph., Zauberman R., *Cadre de vie et sécurité. Analyse des enquêtes pour 2005-2006 et 2006-2007*, CESDIP, « Etudes et données pénales » n° 107, 2010 (2ème édition).
- Rizk C, « Violences physiques ou sexuelles au sein du ménage, Description par les personnes de 18 à 75 ans se déclarant victimes des suites et des conséquences des actes subis », INHESJ / ONDRP, *Repères n°15*, 2011.
- Robert Ph., Zauberman R., Miceli L., Nevanen S., Didier E., « The victim's decision to report offenses to the police in France », *International Review of Victimology*. 2010, 17, p. 179-207.
- Zauberman R. (dir.), *Victimation et insécurité en Europe. Un bilan des enquêtes et de leurs usages*, Paris, l'Harmattan, 2009.

Tableau 15 : Part des victimes d'attouchements (embrassé, caressé ou autres gestes déplacés) au cours des deux années précédant l'enquête selon leurs caractéristiques sociodémographiques et les victimations déclarées (module « en dehors du ménage »)

Rang France*	Rang PACA	Variables		France métrop.	PACA
1	2	Sexe	Homme	1,4 %**	1,30%
			Femme	5,60%	4,30%
2	1	Age	18-24 ans	8,10%	8,20%
			25-34 ans	5,30%	3,80%
			35-44 ans	3,10%	2,00%
			45-54 ans	2,30%	2,20%
			55-64 ans	1,60%	1,40%
3	4	Victime d'injures, d'insultes (hors ménage)	Oui	8,60%	6,60%
			Non	2,70%	2,20%
4	-	Victime de violences physiques (hors ménage)	Oui	12,30%	NS
			Non	3,30%	NS
5	5	Etat matrimonial légal	Célibataire	5,60%	5,00%
			Marié(e), remarié(e) ou séparé(e) légalement	2,10%	1,30%
			Veuf, veuve	2,50%	3,70%
			Divorcé(e)	3,90%	2,30%
6	-	Lieu de naissance	Né en France	3,50%	NS
			Né à l'étranger	4,10%	NS
7	3	Victime de menaces (hors ménage)	Oui	9,50%	10,30%
			Non	3,20%	2,40%
8	-	Type de logement	Maison	2,70%	NS
			Appartement ou autre	5,10%	NS
9	-	Situation actuelle	Actif occupé	3,20%	NS
			En études	9,50%	NS
			Au chômage	5,80%	NS
			Retraite	1,20%	NS
			Autre inactif	4,30%	NS
10	-	Victime d'un vol (ou tentative de vol) d'objet dans ou sur la voiture	Oui	5,40%	NS
			Non	3,00%	NS
11	6	Type de ménage	Personne seule	4,80%	4,30%
			Famille monoparentale	5,30%	6,50%
			Couple sans enfant	2,70%	2,00%
			Couple avec enfant(s) et autre	3,40%	2,20%
12	-	Taille de l'Unité Urbaine (UU)	Commune rurale	3,10%	NS
			UU de moins de 20 000 hab.	2,80%	NS
			UU de 20 000 à 199 999 hab.	3,60%	NS
			UU de 200 000 à 1 999 999 hab.	4,00%	NS
13	-	Catégories socio-professionnelles	Agriculteur exploitant et indépendant	1,40%	NS
			Cadre et prof. Intellectuelle supérieure	2,60%	NS
			Profession intermédiaire	3,70%	NS
			Employé	4,90%	NS
			Ouvrier	2,50%	NS
			Retraité	1,40%	NS
		Autre personne sans activité professionnelle	7,30%	NS	

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaires ménage, individuel et auto-administré

* Correspond au classement de l'influence des variables sur la probabilité d'avoir déclaré ou non la victimation (modèle de régression logistique).

** En France métrop., sur 100 hommes 1,4 se sont déclarés victimes alors que sur 100 femmes 5,6 se sont déclarées victimes.

*** NS : données Non Significatives, dont les effets ne ressortent pas dans le modèle de régression logistique.

Tableau 16 : Part des victimes de violences physiques au cours des deux années précédant l'enquête selon leurs caractéristiques sociodémographiques et les victimations déclarées (module « dans le ménage »)

Rang * France	Rang PACA	Variables		France métrop.	PACA
1	3	Victime de violences physiques (hors ménage)	Oui	12,5 %**	12,60%
			Non	2,20%	1,90%
2	1	Victime d'attouchements (embrassé, caressé ou autres gestes déplacés) (hors ménage)	Oui	10,50%	14,50%
			Non	2,10%	1,80%
3	2	Victime d'injures ou d'insultes (hors ménage)	Oui	5,30%	5,60%
			Non	1,90%	1,60%
4	-	Sexe	Hommes	1,60%	NS***
			Femmes	3,20%	NS
5	-	Type de ménage	Seul	3,10%	NS
			Famille monoparentale	5,00%	NS
			Couple sans enfant	1,80%	NS
			Couple avec enfant(s) et autre type	2,40%	NS
6	5	Age	18-24 ans	4,00%	3,50%
			25-34 ans	2,80%	2,60%
			35-44 ans	2,60%	3,10%
			45-54 ans	2,20%	1,70%
			55-64 ans	1,40%	0,60%
			65 ans ou plus	0,90%	1,10%
7	4	Version du questionnaire	Version française	2,40%	2,00%
			Version étrangère	5,60%	10,60%
8	-	Victime d'agressions sexuelles (hors ménage)	Oui	16,50%	NS
			Non	2,30%	NS
9	-	Taille de l'Unité Urbaine (UU)	Commune rurale	2,00%	NS
			UU de moins de 20 000 habitants	1,90%	NS
			UU de 20 000 à 199 999 habitants	2,80%	NS
			UU de plus de 200 000 habitants	2,60%	NS

31

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaires ménage, individuel et auto-administré

* Classement de l'influence des variables sur la probabilité d'avoir déclaré ou non la victimation (modèle de régression logistique).

** Sur 100 victimes de violences physiques, 12,5 se sont déclarées victimes alors que sur 2,2 non-victimes se sont déclarées victimes.

*** NS : données Non Significatives dont les effets ne ressortent pas dans le modèle de régression logistique.

Tableau 17 : Part des victimes d'agressions sexuelles au cours des deux années précédant l'enquête selon leurs caractéristiques sociodémographiques et les victimations déclarées quand l'enquêté ne vit pas avec l'auteur au moment de l'enquête (module « en dehors du ménage »)

Rang* France	Variables		France métropolitaine
1	Situation actuelle	Actif occupé	0,5 %**
		En études	1,9 %
		Au chômage	1,8 %
		Retraite	0,3 %
		Autre inactif	1,8 %
2	Sexe	Homme	0,4 %
		Femmes	1,2 %
3	Victime de vol (ou tentative de vol) de voiture	Oui	1,7 %
		Non	0,6 %
4	Type de ménage	Personne seule	1,1 %
		Famille monoparentale	1,7 %
		Couple sans enfant	0,5 %
		Couple avec enfants et autre	0,7 %
5	Victime de vol (ou tentative de vol) d'un objet dans ou sur la voiture	Oui	1,3 %
		Non	0,6 %
6	Lieu de naissance	Né en France	0,7 %
		Né à l'étranger	1,2 %
7	Diplôme	Aucun diplôme	1,2 %
		Diplôme inférieur au bac	0,6 %
		Baccalauréat	1,3 %
		Diplôme supérieur au bac	0,6 %
8	Age	18-24 ans	1,5 %
		25-34 ans	0,9 %
		35-44 ans	0,8 %
		45-54 ans	0,6 %
		55-64 ans	0,5 %
		65 ans et plus	0,3 %
9	Catégories socio-professionnelles	Agriculteurs exploitants et indépendants	0,3 %
		Cadres et prof. Intellectuelles supérieurs	0,3 %
		Professions intermédiaires	0,6 %
		Employés	1,0 %
		Ouvriers	0,7 %
		Retraités	0,5 %
		Autres personnes sans activité professionnelle	1,9 %
10	Victime de vol sans effraction de la résidence principale	Oui	2,0 %
		Non	0,8 %

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaires ménage, individuel et auto-administré

* Classement de l'influence des variables sur la probabilité d'avoir déclaré ou non la victimation (modèle de régression logistique).

** Sur 100 actifs occupés 0,5 s'est déclaré victime alors que sur 100 en études, 1,9 s'est déclaré victime.

Tableau 18 : Profil des victimes d'agressions sexuelles dans le ménage au cours des deux années précédant l'enquête selon leurs caractéristiques sociodémographiques et les victimations déclarées quand l'enquêté ne vit pas avec l'auteur au moment de l'enquête (module « dans le ménage »)

Rang* France	Variables		France métropolitaine
1	Victime de violences physiques (hors ménage)	Oui	7,7 %**
		Non	0,3 %
2	Victime d'agressions sexuelles (hors ménage)	Oui	13,2 %
		Non	0,4 %
3	Sexe	Hommes	0,2 %
		Femmes	0,7 %
4	Victime d'acte de destruction ou dégradation volontaire de la résidence principale	Oui	0,7 %
		Non	0,4 %
5	Victime d'attouchements (embrassé, caressé ou autres gestes déplacés) (hors ménage)	Oui	3,6 %
		Non	0,3 %
6	Situation actuelle	Actif occupé	0,4 %
		En études	0,2 %
		Chômage	0,7 %
		Retraite	0,2 %
		Autre inactif	1,1 %

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaires ménage, individuel et auto-administré

* Classement de l'influence des variables sur la probabilité d'avoir déclaré ou non la victimation (modèle de régression logistique).

** Sur 100 victimes de violences physiques 7,7, se sont également déclarées victimes de ce type d'agressions sexuelles alors que sur 100 non-victimes de violences physiques, 0,3 s'est déclarée victime.

**Tableau 19: Profil des victimes de menaces au cours des deux années précédant l'enquête
selon leurs caractéristiques sociodémographiques et les victimations déclarées (module « dans le ménage »)**

Rang* France	Variables		France métropolitaine
1	Victimes de violences physiques (hors ménage)	Oui	23,3 %**
		Non	0,6 %
2	Sexe	Femmes	1,8 %
		Hommes	0,5 %
3	Type de ménage	Seul	3,1 %
		Famille monoparentale	3,3 %
		Couple sans enfant	0,7 %
		Couple avec enfant(s) et autre type	1,1 %
4	Victime d'un vol (ou tentative) avec violences physiques ou menaces	Oui	4,8 %
		Non	1,1 %
5	Victimes de violences sexuelles (par une personne qui vit avec l'enquêté)	Oui	22,1 %
		Non	1,1 %
6	Victime de menaces (par une personne qui ne vit pas avec l'enquêté)	Oui	3,5 %
		Non	1,0 %

Source : INSEE, enquêtes CVS 2007-2010, questionnaires ménage, individuel et auto-administré

* Classement de l'influence des variables sur la probabilité d'avoir déclaré ou non la victimation (modèle de régression logistique).

** Sur 100 victimes de violences physiques 23 se sont également déclarées victimes de ce type de menaces alors que sur 100 non-victimes de violences physiques, 0,6 s'est déclarée victime.

